



Amicale Laïque de Bruz

AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :
Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 03 octobre 2016

* * *

La liste des adhérents présents peut être consultée auprès du secrétaire de l'ALB (article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents).

Conseil d'Administration

Pour cette séance, sont présents : 25 votants/personnes (12 collège adhérents et 13 collège des sections), pas de pouvoir envoyé. Section Basket excusé.

Candidature de Catherine ALMIN pour le collège adhérents : vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Comme défini statutairement, c'est le doyen de l'Assemblée qui assure la direction de l'élection du nouveau bureau.

Candidat au poste de Président : Bernard RAVAUX

Résultat du vote : 23 voix pour, 2 votes pour une personne qui ne se présente au poste.

Candidat au poste de Trésorier : Michel CHENU

Résultat du vote : 25 voix pour.

Le doyen remet la direction du CA au nouveau Président élu.

Candidat au poste de Vice-Président R.H. : Pierre FAVRAIS

Résultat du vote : 25 voix pour.

Candidat au poste de Vice-Président Sports : Alain KERMARREC

Résultat du vote : 25 voix pour.

Candidature au sein du bureau : Valérie ROULLIAUX

Résultat du vote : 25 voix pour.

Candidat au poste de Secrétaire : Frank MONTEUUIS

Résultat du vote : 25 voix pour.

MOT DU PRESIDENT :

Définition du calendrier de la saison en cours.

Dates des CA (20h) : 12 décembre - 23 janvier – 20 mars – 19 juin – 11 septembre – 2 octobre

Dates des réunions du bureau (18h30) : 5 décembre - 16 janvier - 13 mars – 12 juin – 4 septembre -

AG le samedi : 30 septembre

TRESORERIE :

Le badminton a pu exprimer son mécontentement sur les 900€ d'amende abordé au dernier CA. Sur son insistance et devant le peu d'empressement du dossier, cette amende est ramenée à 150€.

Pour le poste « fiche de salaire », une piste solide est prise pour le 1er janvier : groupement des employeurs d'Ille et Vilaine à raison de 15€ par fiche de salaire.

A partir de maintenant et jusqu'au 1er janvier, on propose à Nicole une rémunération équivalente, sous réserve de son accord. Vote à l'unanimité.

L'actif de l'association « Dance In Retro » en cours de dissolution, est reversé à l'ALB : 70€.

Vote de l'achat d'un cadeau pour le départ à la retraite de Patrick THEAUDIN : quitus à l'unanimité. Cadeau remis au cours du CA du 12 décembre. Il est remplacé par Stéphanie ROBERT : 02 99 05 44 50.

=====> CR de l'AG à envoyer à la MDA

Bilan des sections

Conforme aux éléments exposés à l'AG du 1er octobre 2016.

Collation du prochain CA (12 décembre 2016)
à charge de la section CERCLE CELTIQUE

CA du 23 janvier 2016
à charge de la section AIGUILL'EMOI